

Questionnaire - Engagements municipaux en faveur des familles

Ce questionnaire vise à nourrir un dialogue constructif avec les candidats aux élections municipales de la ville de Chambéry et à mieux connaître leur engagement en faveur des familles.

1 La place des familles dans la politique municipale

1.1 Quelle serait l'organisation que vous mettriez en place pour les familles ? Seriez-vous favorable à la désignation d'un élu clairement identifié en charge de la politique familiale ?

Nous souhaitons créer un poste d'adjoint à la famille qui centraliserait et coordonnerait l'ensemble des actions municipales ciblées sur la famille : du premier âge au grand âge.

1.2 Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante :

« Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. »

☐ Oui ☒ Non

1.3 L'éducation donnée dans les familles contribue à la paix sociale, à la prévention de la violence, du décrochage scolaire et du désœuvrement.

Quelles actions concrètes votre municipalité pourrait-elle mettre en œuvre pour soutenir les parents ?

Notre priorité municipale : remettre l'éducation, la transmission et la jeunesse au cœur du projet urbain, pour que chaque jeune voit grand et trouve sa voie. Car une ville ne se construit pas seulement avec des murs, mais avec des valeurs, des repères et des exemples transmis.

Parce que chaque parcours mérite respect et protection, nous renforcerons la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes, établirons des bourses au mérite et mettrons en place un programme civique municipal valorisant respect, discipline et engagement. L'école à Chambéry doit retrouver sa fierté : celle de porter ses enfants vers l'effort et la réussite partagée.

La jeunesse sera accompagnée vers l'emploi et l'autonomie : soutien à l'apprentissage, stages d'insertion pour jeunes déscolarisés, Maison de la Jeunesse et des Étudiants ouverte à tous les projets. Nous ferons de Chambéry une ville qui croit en ses jeunes, qui leur tend la main plutôt que de leur tourner le dos.

1.4 Comment entendez-vous promouvoir la famille et les valeurs familiales à Chambéry ?

1er enfant né dans une famille chambérienne = 1 arbre planté à Chambéry

Célébrer la naissance de chaque enfant d'une famille chambérienne par un geste porteur de sens et d'avenir. Chaque naissance marquera un engagement durable envers la nature et la transmission.

2. Pouvoir d'achat et aides concrètes aux familles

2.1 La piscine de Buisson Rond propose des tarifs groupe mais pas de tarif famille. Seriez-vous favorable à l'extension des tarifs préférentiels pour les familles sur les services municipaux (sports, culture, transports, etc...) ?

Réforme du tarif de la cantine : moins de tranches, plus d'équité

Rendre la tarification plus lisible, plus juste et accessible à tous.

Carte cadeaux naissance de 100 € (achats dans Chambéry)

Soutenir les jeunes familles et célébrer chaque naissance chambérienne.

Mise en place d'un "Chèque ponctuel solidarité énergie"

De nombreux foyers modestes subissent les hausses d'énergie sans solution adaptée

Lutte contre la précarité alimentaire

De plus en plus de familles ont du mal à accéder à une alimentation de qualité.

Nous garantirons une aide alimentaire digne et locale pour ceux qui en ont besoin.

Une heure trente gratuite au parking du Centre hospitalier

Les patients et visiteurs de l'hôpital ne doivent pas payer pour de courts stationnements.

Gratuité de la ligne de bus "Cœur de ville" pour les seniors

Faciliter la mobilité des aînés vers le centre-ville, les commerces et les services publics

Création d'un "Pass Sport Chambéry"

Le coût des licences empêche certains jeunes de pratiquer. Un pass sport municipal les aidera à rejoindre un club.

2.2 La prise en compte du quotient familial vous paraît-elle suffisante ?

Oui ☐ Non

2.3 Seriez-vous favorable à des zones de dépose-minute gratuites et sécurisées près des écoles ?

~~Oui~~ ☐ ~~Non~~ ☐ **À expérimenter**

2.4 A l'heure où les familles croulent sous les dépenses avez-vous le projet de ne pas augmenter les impôts fonciers voire de les diminuer ?

Chaque euro dépensé devra servir directement les habitants. Nous engagerons une réduction ciblée des dépenses de fonctionnement, une revue complète des subventions pour ne soutenir que les projets d'intérêt public, et mettrons fin aux dépenses d'apparat, de prestige et à la communication partisane. Le pouvoir d'achat des Chambériens restera au cœur de nos décisions : aucune hausse d'impôts municipaux ne sera décidée durant le mandat. Ce cap est clair et non négociable.

Réduction des dépenses de fonctionnement de la mairie

La mairie doit montrer l'exemple en réduisant son train de vie et ses dépenses internes. Chaque euro dépensé devra servir les Chambériens.

Revue complète des subventions aux associations

Certaines associations sont subventionnées sans réel intérêt local. Les aides seront recentrées sur les structures utiles, locales et non politisées.

Objectif "Arrêt de la hausse d'impôt municipal"

Les Chambériens subissent déjà l'inflation et la hausse de la taxe foncière. Nous nous engageons à ne pas augmenter les taux municipaux du mandat.

2.5 Quelles autres mesures concrètes proposeriez-vous pour soutenir les familles ?

Aide municipale ciblée à la garde d'enfants

Soutenir les familles qui travaillent au service des autres.

Les soignants, policiers, pompiers ou familles modestes à horaires décalés peinent à faire garder leurs enfants. Une aide juste et concrète leur sera dédiée.

Partenariat municipal pour la création de crèches d'entreprise

Offrir plus de places de garde grâce à des partenariats intelligents avec les entreprises locales.

Plutôt que d'attendre que la situation se débloque, la Ville co-construira des solutions avec ceux qui créent l'emploi et font vivre notre économie.

Soutien à la parentalité et à la réussite éducative

Aider les familles à accompagner leurs enfants dans leur scolarité.

Aucun parent ne doit se sentir seul face aux difficultés scolaires et éducatives de son enfant.

Lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement scolaire

Protéger nos enfants face aux violences physiques ou numériques.

La Ville assumera un rôle de prévention et de protection, en lien avec les établissements et les familles.

Renforcement du nombre d'ATSEM en maternelle

Soutenir les enseignants et mieux encadrer les tout-petits.

Sécurisation des abords d'écoles

La sécurité des enfants doit redevenir une priorité municipale.

3. Protection des mineurs et respect de l'espace public

3.1 Selon vous, la commune doit-elle être vigilante sur les affichages publicitaires visibles par les mineurs (contenus sexualisés ou inadaptés) ?

☒ Oui ☐ Non

3.2 Que comptez-vous faire au titre de la prévention, pour éviter des tels affichages ? Comment répondrez-vous à une demande d'enlèvement d'affiches inutilement provocantes ?

Plan Propreté

Faire de la propreté une mission municipale quotidienne.

Rues sales, tags, dépôts sauvages : c'est le premier marqueur du désordre.

Actions :

- Renforcement des équipes municipales de nettoyage.
- Création d'une brigade anti-tags avec enlèvement sous 24 h.
- Nettoyage hebdomadaire de chaque quartier à horaires fixes et annoncés.

4. Petite enfance, cadre de vie

4.1 En complément des places en crèche, seriez-vous favorable à des aides permettant aux parents de garder eux-mêmes leurs jeunes enfants ?

☒ Oui ☐ Non

4.2 Le Programme Local de l'Habitat (PLH) doit-il mieux prendre en compte les familles avec enfants (taille des logements, accessibilité, mixité intergénérationnelle) ?

☒ Oui ☐ Non

- Sur la durée du mandat réaliser + ou - 200 logements en accession à la propriété à prix maîtrisés : BRS (Baux Réels et Solidaires), coopératives d'habitat, PSLA (Prêt Social Location-Accession), vente de logements locatifs sociaux à leurs occupants car le taux de propriétaires est très faible à Chambéry 40% (moyenne départementale : 60%).
- En contrepartie ralentir la production de logements locatifs sociaux.

4.3 Comment favoriser la solidarité entre les générations sur la commune ?

Soutien aux aidants familiaux

Reconnaître et accompagner ceux qui prennent soin d'un proche dépendant.

Plan "Solidarité et proximité"

Recréer du lien humain dans les quartiers.

Soutien ciblé aux associations caritatives locales

Soutenir ceux qui agissent concrètement sur le terrain.

Lutte contre l'isolement des personnes âgées

Trop de seniors vivent seuls, sans lien social régulier.

Développement des résidences intergénérationnelles

Les jeunes peinent à se loger, tandis que de nombreux seniors occupent des logements trop grands.

5. Pour mieux vous connaître

5.1 Quelle valeur familiale vous semble aujourd'hui la plus fragilisée ?

La déconstruction de la famille comme socle de la société avec le développement des modes de vie nomade.

La remise en cause de la primauté parentale dans l'éducation.

5.2 Qu'appréciez-vous le plus chez les familles engagées dans la vie associative ?

- Elles transmettent à leurs enfants la valeur de l'engagement, ce qui augmente fortement la probabilité qu'ils deviennent eux-mêmes bénévoles plus tard.
- Elles créent du lien social autour d'elles : participation aux événements, entraide entre parents ...
- Elles acceptent de prendre des responsabilités (organisation, animation, parfois co-décision) et deviennent de vrais acteurs de leur territoire.
- Elles portent des valeurs fortes et les rendent visibles dans la vie locale

5.3 Qu'est-ce qui est, selon vous, souvent mal compris à propos des catholiques engagés dans la cité ?

Globalement la société française, entraînée par l'idéologie d'extrême gauche, est en guerre contre son identité chrétienne. Cette volonté de déconstruction vise à casser ce qui nous enracine. Nous protégerons toutes les façons de penser mais porterons une attention particulière à nos racines chrétiennes. Elles sont notre héritage et nous le valoriserons à travers nos actions.